



NOTE D'INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

CANDIDATS

CA Auto Bank S.p.A. (par la suite le « **Responsable du traitement** » et/ou « **CA Bank Auto Bank** »), dont le siège légal se situe Corso Orbassano n°367, Turin - Italie, inscrite au Registre Bancaire sous le numéro 5764, Code Fiscal et n° TVA 08349560014 est le Responsable du traitement de vos données.

Dans le cadre de ses finalités institutionnelles et en conformité avec la Directive UE 2019/1937, appliquée par le Décret législatif n°24 du 10 mars 2023, et avec les obligations prévues par la réglementation en matière de traitement des données personnelles, CA Auto Bank S.p.A. entend fournir les informations spécifiques concernant le traitement des données personnelles nécessaires, en référence aux signalisations transmises par le biais du portail Whistleblowing (par la suite, le « Portail Whistleblowing » ou le « Portail »), dont l'accès se fait par un lien disponible sur le site web du Responsable du traitement, dans la section dédiée « Whistleblowing », en vertu de l'article 13 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (« RGPD ») et de la réglementation européenne et nationale qui l'intègre et/ou le modifie (« Réglementation sur la Confidentialité Applicable »), y compris le règlement sur la protection des données personnelles visé par le Décret législatif n°196/2003, comme amendé par le Décret législatif n°101/2018 (par la suite « Code de Confidentialité »). Pour toute information supplémentaire, se référer à la note d'information sur le traitement des données personnelles (mettre lien)

Nous vous informons que, dans l'hypothèse d'une signalisation non anonyme, CA Auto Bank garantit que, dans tous les cas, manières et circonstances, votre identité sera protégée.

Dans le cadre de l'utilisation des données personnelles que vous fournissez en tant que lanceur d'alerte, CA Auto Bank agit également dans une relation de cotitularité avec sa maison mère Crédit Agricole Consumer Finance S.A. et avec Crédit Agricole S.A., maison mère du groupe bancaire Crédit Agricole, - sociétés ayant fourni à CA Auto Bank l'outil de signalisation et assignées à la réception/gestion de l'alerte objet de la signalisation.

En outre, CA Auto Bank agit également dans une relation de cotitularité avec sa maison mère, Crédit Agricole S.A., maison mère du groupe bancaire Crédit Agricole, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme international, pour laquelle une sélection des données des candidats est effectuée.

1) MODALITÉS DE TRAITEMENT ET DE COLLECTE DES DONNÉES

Vos données personnelles sont traitées et utilisées à des fins de recherche, d'évaluation et sélection du personnel, ainsi que pour la gestion d'une éventuelle signalisation de votre part dans le cadre d'une dénonciation (whistleblowing) et pour prendre les mesures nécessaires conséquentes dans le strict respect de la confidentialité pour votre protection, conformément à la directive UE 2019/1937 appliquée par le décret législatif n°24 du 10 mars 2023 dans le cadre d'une dénonciation (whistleblowing).

En outre, vos données seront traitées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme international : à cette fin, CA Auto Bank se réserve le droit d'effectuer un filtrage des données tant au début de la relation que pendant toute la durée de celle-ci, afin de vérifier l'éventuelle présence du candidat sur des listes de sanctions internationales. Une vérification similaire est effectuée afin d'identifier les PPE (Personnes Politiquement Exposées). Pour mener à bien les activités de vérification susmentionnées, CA Auto Bank utilise un logiciel mis à disposition par ses sociétés mères directes et indirectes Crédit Agricole Personal Finance & Mobility S.A. et Crédit Agricole S.A., cette dernière opérant dans le cadre d'une relation de cotitularité.

En vertu de ce qui précède, les données personnelles des employés sont transférées quotidiennement aux sociétés Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole Personal Finance & Mobility S.A., dans le respect des mesures de sécurité requises et en limitant l'accès aux données au seul personnel autorisé, pour la durée de la relation avec CA Auto Bank.



La base juridique pour le traitement des données personnelles est l'article 6, lettre c) du RGPD, c'est-à-dire l'exécution d'obligations légales.

La communication des données requises aux fins énoncées dans le présent point est nécessaire à la conclusion du contrat. Tout refus de les fournir rendra impossible l'accomplissement des activités nécessaires à l'exécution et à la conclusion du contrat.

Le traitement sera effectué dans le respect total de la législation en vigueur, sur la base des informations fournies et de manière équitable et transparente ; en collectant une quantité minimale de Données pour la poursuite des finalités susmentionnées, de manière précise et actualisée ; dans le respect total des dispositions de la législation italienne et européenne applicable.

Le Responsable du traitement applique des mesures de sécurité appropriées et actualisées afin d'empêcher la perte, l'utilisation ou l'accès accidentel à vos Données, sans autorisation, leur modification ou leur divulgation. Le Responsable du traitement vous informera s'il a connaissance de cas de violation des Données Personnelles.

Les Données sont collectées : directement auprès de la personne concernée, par des tiers auxquels le Responsable du traitement fait appel pour les procédures de sélection et par d'autres tiers qui les ont collectées directement auprès de la personne concernée.

Les Données sont traitées par des moyens informatiques, télématiques et sur papier.

2) TYPE DE DONNÉES TRAITÉES

Les informations personnelles contenues dans les CV, dans les lettres de motivation ou communiquées par la personne concernée lors des entretiens d'évaluation seront collectées, stockées et traitées. Seules les données communes seront collectées ; par conséquent, le candidat ne sera pas tenu de communiquer des données sensibles, qualifiées comme telles par l'article 9 du règlement européen 2016/679, sauf dans le cas où ces données doivent être connues en raison de l'établissement d'une relation de travail, y compris par le biais de visites préalables à l'embauche, afin d'évaluer la capacité de travail pour des raisons de santé, ou l'appartenance de la personne concernée à des catégories protégées.

3) NATURE DE LA FOURNITURE ET CONSENTEMENT

La fourniture des données est facultative et laissée à la discrétion du candidat qui décide de soumettre son curriculum vitae (CV). En ce qui concerne les données éventuellement demandées par la suite par le Responsable du traitement, la non-fourniture de ces données rendra impossible la vérification des conditions requises pour l'embauche et, par conséquent, pour l'établissement éventuel de la relation avec le Responsable du traitement.

Le consentement à la collecte des Données sensibles, ou en cas d'une éventuelle signalisation dans le cadre d'une dénonciation (whistleblowing), contenues dans le CV n'est pas nécessaire (article 9 lettre b Règlement 2016/679), car le traitement concerne les données contenues dans les CV transmis spontanément par les personnes concernées aux fins de l'établissement éventuel d'une relation d'emploi/collaboration pour laquelle le consentement est exclu.

4) COMMUNICATION ET TRANSMISSION DES DONNÉES

Les données collectées ne seront pas divulguées. Les données pourront être communiquées à des tiers identifiés et désignés comme Responsables du traitement aux termes des articles 28 et suivants du Règlement 2016/679 si cela est nécessaire aux fins indiquées (par exemple, sociétés de sélection et d'évaluation) ; en outre, les données pourront être communiquées à d'autres sociétés du Groupe auquel CA Auto Bank appartient, pour la participation à des procédures de sélection.

Les données ne seront pas transférées vers un pays tiers situé en dehors de l'UE ou à une organisation internationale, sauf dans des cas exceptionnels et strictement nécessaires.

Si nécessaire, pour des raisons techniques ou opérationnelles, ces mêmes données peuvent être traitées dans des pays situés en dehors de l'Union européenne, à condition qu'un niveau de protection adéquat soit garanti, pour lequel il existe une décision d'adéquation de la Commission européenne. Tout transfert de vos données personnelles vers des pays non membres de l'UE, en l'absence d'une décision d'adéquation de la Commission européenne, ne sera possible que si des garanties contractuelles adéquates, y compris des clauses types de protection des données, sont fournies par les Responsables du traitement concernés. Le transfert des données vers des pays tiers situés en dehors de l'Union européenne, en l'absence d'une décision d'adéquation ou d'autres mesures appropriées telles que décrites ci-dessus, ne sera effectué qu'en cas de stricte nécessité et dans les cas prévus par le RGPD. Ces données seront traitées dans votre intérêt.

5) PÉRIODE DE CONSERVATION DES DONNÉES

Les Données ne seront traitées que le temps nécessaire à l'accomplissement des procédures de recherche, d'évaluation et de sélection du personnel, à moins que les données ne soient nécessaires à la défense juridique.



En cas de signalisation dans le cadre d'une dénonciation (whistleblowing), les Données Personnelles collectées seront conservées 12 (douze) mois à compter de la date de communication de l'issue de la procédure de signalisation, dans le respect du principe de minimisation visé par l'article 5, alinéa 1, lettre c) du RGPD, et des obligations légales auxquelles est tenu le Responsable du traitement en vertu de l'article 14 du Décret législatif n°24 du 10 mars 2023, en exécution de la Directive UE 2019/1937.

6) CONTACT DU DATA PROTECTION OFFICER

Pour tout contact direct - formel et urgent, autre que l'exercice de vos droits prévus dans le paragraphe suivant - vous pouvez contacter le délégué à la protection des données via les coordonnées suivantes :

- **Email** : dpo-italia@ca-autobank.com ;
- **Téléphone** : 011.4488.203 – un opérateur de notre Service clientèle répondra et redirigera votre appel vers le Responsable de la protection des données ;
- **Courrier traditionnel** : CA Auto Bank S.p.a., Corso Orbassano n°367, 10137 Turin, en indiquant « À l'attention du Responsable de la protection des données ».

7) DROITS DE LA PERSONNE CONCERNÉE

En ce qui concerne le traitement des données personnelles énumérées ci-dessus, vous pouvez demander :

- la confirmation que des données personnelles vous concernant sont ou ne sont pas traitées et, le cas échéant, l'accès aux données personnelles ainsi que l'origine de ces données, les finalités, les modalités de traitement et la logique appliquée en cas de traitement par des moyens électroniques ;
- la mise à jour, le complément, la rectification, la suppression ou la transformation sous forme anonyme des données personnelles vous concernant ;
- de restreindre ou de vous opposer au traitement des données personnelles vous concernant ;
- de recevoir, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par une machine, les données personnelles vous concernant ou la transmission de ces données à un autre responsable du traitement (droit à la portabilité) ;
- l'attestation que les opérations demandées ont été portées à la connaissance des personnes auxquelles les données ont été communiquées ou diffusées.

Plus particulièrement, les droits visés par les articles 15 à 22 du RGPD ne peuvent pas s'exercer (sur demande au Responsable du traitement ou sur réclamation en vertu de l'article 77 du RGPD), dans le cas où il en découle un préjudice effectif et concret pour la confidentialité de l'identité du lanceur d'alerte (voir article 2 *undecies* du Code de Confidentialité et article 23 du RGPD) et/ou pour la poursuite des objectifs de conformité à la réglementation en matière de signalisation de conduites illicites. Pour plus d'informations sur la manière d'exercer vos droits, veuillez consulter la note d'information sur le traitement des données personnelles dans le cadre d'une dénonciation (whistleblowing), disponible sur le site de CA Auto Bank (<https://www.ca-autobank.com>).

Le Responsable du traitement applique également les dispositions de l'article 12 du Décret législatif n° 24 du 10 mars 2023, en exécution de la Directive UE 2019/1937, selon lequel l'identité du lanceur d'alerte et toute autre information permettant de déduire, directement ou indirectement, son identité, ne peut pas être révélée, sans l'autorisation expresse du lanceur d'alerte, à des personnes autres que celles compétentes et autorisées à recevoir ou à donner suite aux signalisations.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Service clientèle de CA Auto Bank S.p.A. via les coordonnées suivantes :

- **Téléphone** : 011.4488.203 ;
- **Email**: customer.care@ca-autobank.com

Le Responsable du traitement répondra à vos demandes dans un délai de 30 (trente) jours à compter de leur réception, sauf si un délai supplémentaire de 60 (soixante) jours est accordé, compte tenu de leur complexité et de leur nombre ; une fois les délais susmentionnés écoulés, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données personnelles dans les formes et selon les modalités prévues par la législation en vigueur.

Lieu et Date



Lu et approuvé

(la **Personne concernée**)